

LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis

Prix : DEUX FRANCS

544 A 7 Novembre 1942

SOYEZ AU COURANT
DES ÉVÉNEMENTS
DE VOTRE MÉTIER

Ecoutez à la RADIO

Samedi 14 Novembre
Dimanche 15 Novembre
Mardi 17 Novembre

entre **13 h. et 13 h. 30**

à

RADIO TOULOUSE
RADIO MONTPELLIER
RADIO MEDITERRANEE

le disque de présentation
du film

LES INCONNUS DANS LA MAISON

Production **CONTINENTAL FILMS**

avec le commentaire de **P. FRESNAY**



Ce disque, enregistré par M. Guattary,
directeur de l'A.C.E. de Marseille, cons-
titue une prestigieuse publicité pour
LES INCONNUS DANS LA MAISON

Réclamez-le à l'agence de Marseille,
mais hâtez-vous ! il n'a été tiré qu'à un
nombre réduit d'exemplaires.



Des chiffres rigoureusement exacts :

1 ^{re} semaine	72.188 francs
2 ^{me} semaine	59.736 francs
3 ^{me} semaine	52.564 francs

Total **184.488 fr.**

Voilà...

*le résultat magnifique
obtenu à*

L'ETOILE CINEMA

(Salle de 300 places)

par

CHAMBRE 13

avec
JULES BERRY
JOSSELINE GAËL
LE VIGAN

et e quatuor comique marseillais
MILLY MATHIS
RENÉ NOVAN
FRANSINED-BOUTON

(Le chasseur de chez Basso)

qui a été arrêté en plein succès par suite d'engagements antérieurs

Ce chiffre record...

bat de loin la meilleure recette réalisée à ce jour, qui était de

62.920 frs. avec 3 ARTILLEURS A L'OPERA

Nota :

"CHAMBRE 13" et "3 ARTILLEURS A L'OPERA"
sont distribués par

ROBUR FILM (J. GLORIOD)

44, rue Sénac - MARSEILLE

ACTUALITÉS

Il y a bien des choses intéressantes dans les derniers communiqués et informations du C. O. I. C.

Ils nous ont d'abord appris l'existence d'une Commission Sociale des Œuvres du Cinéma, qui s'est réunie pour la première fois le 29 septembre, et la composition de cette commission, qui représente assez bien l'ensemble de notre corporation et nous est, dans sa majorité, garante de l'activité et du désintéressement indispensables.

Nous avons connu aussi — il est dommage que ce soit si tardivement — les projets de cette commission, les uns inhérents aux circonstances, les autres à la destination normale et permanente d'œuvres de ce genre.

Nous avons assez récriminé ici contre la carence de l'ancienne Mutuelle, piédestal de quelques vanités et tremplin de certaines ambitions, contre le caractère assez humiliant de son principe d'action. Nous avons assez bataillé pour la création d'une œuvre sociale de l'industrie cinématographique enfin digne de ce nom, nous avons suivi avec assez d'intérêt toute initiative de cet ordre, pour être pleinement acquis au mouvement qui se dessine, d'autant plus que son caractère officiel lui donne la force de se faire entendre et au besoin obéir. Car, en cette matière comme en tout autre et plus encore, rien ne remplace l'autorité. Le reste n'est que sensiblerie bêtante, et ce n'est que piètre réconfort pour l'immensité des infortunes actuelles.

Seulement, puisque nous savons que quelque chose existe, sur quoi nous pouvons compter, à quoi nous pouvons nous dévouer sans arrière-pensée, nous aimerions, maintenant et dans l'avenir, être régulièrement tenus au courant de son action. La discrétion peut être de mise quand il s'agit d'œuvres de charité (il est d'ailleurs à remarquer que c'est dans ce cas qu'elle se manifeste d'autant moins, et l'on se souvient du bruit que faisait la Mutuelle autour de la moindre de ses aumônes, du moindre de ses envois d'enfants à la campagne) mais il ne saurait en être de même quand on est en présence d'une organisation qui ne peut en rester au stade du secours immédiat et ne manquera pas de passer à celui de l'entraide et de la prévoyance sociales dans ce qu'elles ont de normal et — excusez l'expression — d'automatique. L'idée du restaurant corporatif et celle des colonies de vacances sont de cet ordre, et il serait bien étonnant que la clinique chirurgicale et la maison de retraite ne vinssent pas à la suite. De telles réalisations doivent être « lancées » littéralement. Et c'est pourquoi, notre dévouement leur étant acquis à l'extrême limite du possible, nous aimerions que leurs projets nous fussent développés d'une manière plus précise, plus fréquemment et avec moins de recul.

Autre question qui, je l'espère, ne sera pas indiscrete : que va devenir, face à cette commission officielle, la Mutuelle du Spectacle ? Y a-t-il lieu que deux organismes à même destination dispersent des efforts méritoires et maintiennent séparés — je n'ai pas écrit : opposés — des dévouements qui pourraient être groupés — j'allais écrire : sélectionnés ?

La Direction Générale du Cinéma a pris, en une note que vous lirez plus loin, une position très nette à l'égard de l'Union Cinématographique Française. Cette décision, il était indispensable, pour l'autorité même du C.O.I.C., qu'on en vint à la prendre. Et pour qui veut bien « jouer le jeu » actuel, sans arrière-pensée et

en toute bonne volonté, il est rassurant qu'on l'ait prise. La Direction du Cinéma n'en sera-t-elle pas amenée à se prononcer de même à propos de la Mutuelle ?

Autre acte d'une importance capitale : la création de l'assurance des risques de guerre pour la production cinématographique. Comme on l'a lu, les producteurs et propriétaires de films peuvent être assurés par l'Etat contre les risques résultant de l'état de guerre. Et l'on précise bien que sont compris dans ces risques ceux consécutifs à l'arrêt de la production comme ceux pouvant provenir de l'impossibilité d'exploiter un film, c'est-à-dire son interdiction.

Voilà quelque chose de vraiment nouveau, et de juste. Voilà l'équitable contre-partie des manifestations d'une autorité qui ne peut connaître les contingences commerciales.

Nous aimerions connaître bientôt les modalités de cette assurance. Mais on peut, dès maintenant, et sans flagornerie, en saluer le principe.

... D'autant plus que l'autorité, en ce moment, et en matière cinématographique, semble se manifester dans le sens d'une assez large compréhension des nécessités d'un art libre et dégagé des conventions par trop hypocrites. On réautorise PEPE LE MOKO, LE PURITAIN, LA MAISON DU MALTAIS, des films qui pour n'être pas recommandables aux petits garçons trop imaginatifs ou aux jeunes filles fraîches émoules du pensionnat « Les Oiseaux », n'en sont pas moins des œuvres fortes, ayant, pour parler vulgairement « quelque chose dans le ventre ». Et cela aussi nous serait une raison d'espérer, si, pour espérer, nous avions le moindre besoin de raison.

A. DE MASINI.



Une scène du LIT A COLONNES
Un film qui témoigne de la vitalité du cinéma français

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

A MARSEILLE

36, La Canebière
Tél. D. 74-22

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.
Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

COMMUNIQUÉS de la Direction Générale du Cinéma

« Les exploitants de salles de la région de Marseille sont informés que l'Union Cinématographique Française, association constituée en vertu de la loi de 1901, n'a aucun pouvoir pour les représenter et discuter les questions professionnelles ni auprès des pouvoirs publics, ni auprès de la Direction Générale de la Cinématographie Nationale, ni auprès du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique ».

INSTRUCTION MINISTERIELLE RELATIVE A L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT DU COMITE D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE

La Direction Générale de la Cinématographie Nationale créée par la loi du 30 mai 1942, et placée sous l'autorité directe du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information, possède avec des moyens accrus les mêmes attributions que celles qui avaient été conférées par la loi du 11 avril 1942 (article 7) au Service du Cinéma, qui dépendait précédemment du Secrétariat Général à l'Information.

De même, la compétence du C. O. I. C. n'a pas été modifiée par le décret du 25 mai 1942, mais le Directeur Responsable, qui était placé à sa tête, est remplacé par un Comité de Direction de trois membres également responsables, et possédant toutes les attributions du Directeur Responsable.

Le Comité de Direction du C. O. I. C. a donc essentiellement, comme le Directeur Responsable auparavant, un double rôle :

1. — « Il représente la profession dans ses rapports avec tous les organismes publics et privés, français et étrangers ».

2. — « Il est chargé de la direction de

l'ensemble de l'Industrie Cinématographique, et des collaborateurs de création de film, et prend à cet effet toutes mesures qu'il juge indispensables en matière technique, économique et sociale ».

Le Directeur Général de la Cinématographie Nationale est commissaire du Gouvernement auprès du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

Le Comité de Direction

Le Comité de Direction a droit d'initiative et de décision, sauf veto du Commissaire du Gouvernement, pour toutes les questions d'ordre professionnel définies à l'article 2 de la loi du 16 août 1940.

Les décisions édictant des règles professionnelles sont prises par le Comité de Direction. Il convoque, toutes les fois qu'il le juge utile, la Commission Consultative dans son ensemble, ou les Sous-Commissions intéressées, suivant la nature des questions à traiter.

Le Directeur Général de la Cinématographie Nationale fait connaître au Comité de Direction les questions pour les solutions desquelles le Gouvernement est décidé, pour une raison d'intérêt général, à intervenir directement. Il informe alors le Comité de Direction de l'évolution de ces questions, sur lesquelles le Comité de Direction donne son avis du point de vue professionnel.

Le Comité de Direction étudie toutes mesures nécessaires en vue de la solution de ces problèmes, et assure l'exécution des décisions prises.

Les Organes Consultatifs

Le Comité de Direction s'entoure des avis des Sous-Commissions de la Commission Consultative, que leurs Présidents élus représentent en permanence auprès de lui.

La Commission Consultative exprime son avis sur les questions qui lui sont soumises par le Comité de Direction. Elle se réunit sur convocation de ce dernier.

Les Présidents peuvent convoquer les Sous-Commissions de la Commission Consultative pour étudier les problèmes soulevés par le Comité de Direction ou par la profession. Avant de procéder à ces convocations, les Présidents des Sous-Commissions soumettent à l'approbation du Comité de Direction l'ordre du jour et la date prévue pour ces réunions. Après chaque réunion, il est dressé un procès-verbal qui ne sera valable qu'après avoir été soumis à l'approbation du Comité de Direction.

Le Commissaire du Gouvernement a le droit d'assister ou de se faire représenter

A TOULOUSE

SOUS-CENTRE

9, Rue Agathoise

Tél. : 256-81

Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 30

à toutes les réunions de la Commission Consultative plénière.

Le Comité de Direction se réunira périodiquement en présence du Commissaire du Gouvernement pour traiter avec celui-ci des questions communes et lui soumettre toutes les questions qui doivent recevoir son approbation.

Les Services du C.O.I.C.

L'autorité du Comité de Direction est déléguée, au sein du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique au Secrétaire Général, sous la responsabilité duquel sont placés tous les Services.

Rapports avec les Membres de la Profession

Les ressortissants de l'Industrie Cinématographique sont tenus de s'adresser directement au C.O.I.C. pour :

1. — Toute question qui appelle un règlement dans le cadre professionnel.
2. — Toute affaire d'ordre professionnel, dont le règlement dépend des pouvoirs publics français, ou des autorités d'occupation.

Le Directeur Général de la Cinématographie Nationale ne peut être saisi de ces questions que si le C.O.I.C. s'est prononcé à leur sujet, et si le temps nécessaire à leur examen s'est écoulé.

Rapports avec les Autorités Françaises et Allemandes

Les relations entre le C. O. I. C. et les différents Ministères ou Administrations locales françaises seront assurées par l'intermédiaire du Commissaire du Gouvernement.

Les relations entre les industries cinématographiques et les autorités d'occupation correspondantes seront assurées par les membres du Comité de Direction ou par délégation par le Secrétaire Général du C.O.I.C. Le Directeur Général de la Cinématographie Nationale en sera régulièrement informé et pourra intervenir à la demande des intéressés.

LE MINISTRE,
Secrétaire d'Etat
Chargé de l'Information.

Informations du C. O. I. C.

LES SEANCES SUPPLEMENTAIRES SANS AUTORISATION SONT INTERDITES

Il est porté à la connaissance du C.O.I.C. que certains exploitants, lorsqu'ils passent un film remportant chez eux un grand succès, se croient autorisés à donner des séances supplémentaires sans en demander l'autorisation préalable à leurs fournisseurs.

Le C.O.I.C. rappelle que le contrat-type fixant les conditions générales de location de films est toujours en vigueur, et que l'article 7, paragraphe 2, chapitre Réduction ou prolongation de la durée de passage stipule :

Toute projection d'une durée supérieure ou inférieure à celle prévue au bon de commande est rigoureusement interdite.

En conséquence, au cas où un exploitant croirait devoir passer outre, il s'exposerait à se voir réclamer, par son fournisseur, une nouvelle location du film (minimum égal à la première semaine) sans préjudice de tous autres dommages et intérêts, ceci conformément à l'application de l'article 13 du même contrat-type.

ENTREPRISES DOTEES D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Le C.O.I.C. rappelle que la loi du 22 Juillet 1941, relative aux entreprises biens et valeurs appartenant aux Juifs, frappe de nullité tous accords qui seraient passés directement avec les entreprises, sans l'assentiment de l'Administrateur provisoire ; seul celui-ci est habilité pour passer tous accords ou tous actes engageant l'entreprise et ceci, pendant la durée de son mandat.

SEANCES SPECIALES

Il est rappelé aux exploitants qu'ils ne doivent, sous aucun prétexte, louer leur salle ou y organiser des spectacles autres que leurs séances normales sans avoir au préalable demandé l'autorisation du C. O. I. C.

Pour renouveler
de photos publicitaires,
ADRESSEZ-VOUS AU
Studio AUDRY
CLICHÉS
RETOUCHES
PUBLICITÉ
4, Place de la Bourse
MARSEILLE
Téléphone : DRAGON 43-98

ARBRE DE NOEL

Tous les chefs d'entreprises du cinéma (Distribution, Exploitation, Industrie Techniques) ont reçu, le 20 Octobre, une circulaire leur demandant d'envoyer au C. O. I. C., Service des Œuvres Sociales, la liste des enfants de leur personnel qui seront invités à l'Arbre de Noël.

Bien peu de réponses sont parvenues jusqu'ici.

Le Service Social du Cinéma prie instamment Messieurs les Chefs d'entreprises de bien vouloir lui envoyer ces renseignements le plus tôt possible. Il en a le plus urgent besoin pour la bonne organisation de cette manifestation de solidarité.

RESTAURANT D'ENTR'AIDE

Le Service Social du Cinéma a obtenu du Comité Mixte d'Entr'aide que le personnel de la corporation puisse être admis à prendre ses repas au Restaurant du 54, Canebière ; le prix de ces repas varie de 6 à 12 francs.

Il suffit, pour être inscrit, d'adresser au C.O.I.C., 36, La Canebière, un certain nombre de renseignements énumérés dans une circulaire envoyée à tous les chefs d'entreprises (Distribution et Exploitation). Le Comité Mixte d'Entr'aide, après examen de chaque situation, accepte ou rejette la demande.

Le Service Social du C.O.I.C. espère que le personnel de la corporation fera bon accueil à cette initiative et reste à la disposition de tous pour tous autres renseignements.

Le Chef de Centre :
J. DOMINIQUE.

Groupeement des Exploitants

« LANGUEDOC-CATALOGNE » EST CONSTITUE

Après la belle réussite à Toulon, une très importante réunion s'est tenue le 30 octobre à Narbonne où, sur l'invitation du C.O.I.C., les directeurs de salles de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales s'étaient rassemblés pour constituer le Groupeement Languedoc-Catalogne, prévu par une décision du Directeur responsable du Cinéma.

Tous les exploitants de cette région avaient répondu à l'appel du C.O.I.C. et lorsque, sous la présidence de M. Rachel, la séance fut déclarée ouverte dans la coquette salle du Kursaal, plus de soixante-dix directeurs étaient présents.

M. Rachel donna aussitôt la parole à M. J. Dominique, chef de centre de Marseille, qui, après avoir dit sa satisfaction de prendre plus intimement contact avec les directeurs languedociens et catalans, exposa en quelques phrases très écoutées et très applaudies l'intérêt des groupements d'exploitants dans le cadre du Comité du Cinéma. Il définit les buts de ces groupements.

Et M. Dominique, une fois encore très applaudi, termina en assurant l'assemblée que le Comité entendait prendre la défense de la petite exploitation au même titre que la grande.

Sur l'invitation du Chef de Centre, l'assemblée procéda ensuite à la désignation de ses délégués : deux pour la grande exploitation ; deux pour la petite exploitation et deux pour le format réduit. Cette désignation sera soumise à l'agrément du Comité directeur du Cinéma pour devenir alors définitive.

M. Beaujard prit ensuite la parole, en sa qualité d'exploitant et de délégué du Groupeement des Exploitants de Basse-Provence. Il dit tout le profit que l'on peut attendre de ces groupements et il invita les directeurs réunis à Narbonne à prendre exemple sur le groupement de Marseille, qui a déjà obtenu de substantiels résultats. M. Beaujard profita de l'occasion qui lui était offerte pour rendre hommage à M. Dominique, auprès de qui il a toujours rencontré le meilleur accueil et les plus solides appuis, dans un esprit de grande et franche compréhension.

Un très important échange de vues suivit, au cours duquel la plupart des directeurs présents prirent la parole pour discuter les problèmes qui intéressent l'ensemble de l'exploitation : actualités, décision 27, tickets, rapports avec les distributeurs, et pour se terminer sur un vœu demandant l'instauration du carnet de programmation.

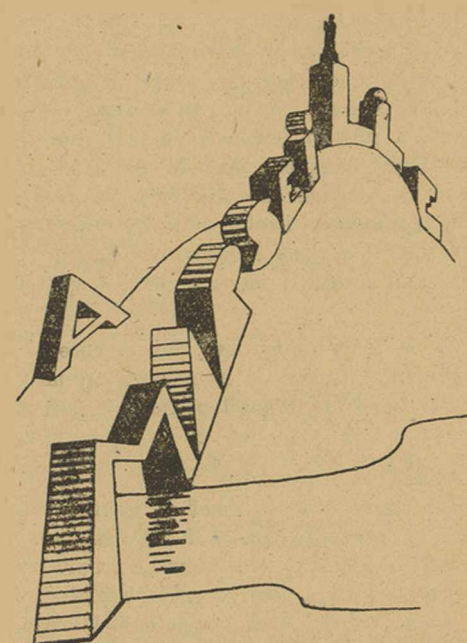
Très belle réunion, en un mot, qui aura certainement son écho lors des prochaines assemblées similaires qui auront lieu à Avignon, pour le groupement des directeurs de Vaucluse, Gard et Lozère, et à Digne, pour celui des directeurs des Hautes et Basses-Alpes.

Georges GOIFFON et WARET
51, Rue Grignan - MARSEILLE
Tél. D. 38-26
**TRÈS BELLE
SITUATION**
dans Affaire industrielle branche Cinématographique énorme avenir. Prouve très gros résultats minimum. Il faut disposer de 3 millions comptant

RECETTES DES SALLES

DU 22 AU 29 OCTOBRE 1942

PATHE (Le Lit à Colonnes)	193.469
REX (Le Lit à Colonnes)	224.658
CDEON (Sur Scène : L'Auberge du Cheval Blanc)	494.664
MAJESTIC (Nuits de Vienne)	119.903
STUDIO (Nuits de Vienne)	108.048
HOLLYWOOD (Un du Cinéma)	102.345
CAMERA (Forfaiture)	65.790
CLUB (Mam'zelle Bonaparte)	70.034
NCAILLES (L'Assassin habite au 21)	99.915
ECRAN (Alerte en Méditerranée)	47.506
CINEVOG (La Bandera)	122.952
PHCCEAC (Katia)	85.077
RIALTC (Le Puritain, 2 ^e semaine)	96.090
COMEDIA (Les Perles de la Couronne)	55.552
CINEAC PETIT MARSEILLAIS (Chèque au Porteur)	107.217
CINEAC PETIT PROVENÇAL (Le Tombeau Hindou)	82.967



Les Programmes de la Semaine.

PATHE et REX. — Le journal tombe à cinq heures, avec Pierre Fresnay (Hélios Films). Exclusivité simultanée.

ODEON. — Sur scène : Charles Trénet et un programme de music-hall.

STUDIO et MAJESTIC. — Caprices, avec Danielle Darrieux (Alliance Cinématographique Européenne). En exclusivité simultanée.

NOAILLES. — L'Assassin habite au 21, avec Pierre Fresnay (Tobis). Seconde vision. Troisième semaine.

HOLLYWOOD. — Forte Tête, avec René Dary (Sirius Films). Seconde vision.

On a présenté

Le Voile Bleu, avec Gaby Morlay (Pathé-Consortium) dont vous trouverez le compte-rendu en rubrique « La Critique ».

NOS ANNONCES

4 Frs. la ligne

Note importante. — Toute offre d'emploi doit, avant de nous parvenir, recevoir le visa de l'Inspection du travail. Nous serions obligés de différer l'insertion de celles qui ne seraient pas revêtues de ce visa.

— **FIRME MATERIEL** cinéma, Marseille, demande ajusteur, tourneur, petite mécanique. Mariés pères de famille préférence. Ecrire Bureau Journal (N.)

SORTIES LÉGALES
conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

Titre du Film	Date Sortie	SALLE	Agence	*
* P. : Présentation. E. : Exclusivité.		TOULOUSE		
Parade en Sept Nuits	11 Nov.	Plaza	Pathé Consortium	E.
Opéra Musette.	18 Nov.	Plaza	Pathé Consortium	E.

MUTATIONS DE SALLE

TARN ET GARONNE

Les consorts Bonnafous Labranque ont vendu à M. Rouge leur fonds de commerce de café cinéma exploité à Albias.

Oppositions : M^e Raynaud, notaire à Albias.

Première Publication : *La Feuille du Palais* à Montauban, du 17 Octobre 1942.

Communiqué du C. O. E. S.

M. René Rocher, Président responsable du Comité d'Organisation des Entreprises de Spectacle, nous informe que M. André Valette, demeurant à Marseille, 65, Boulevard Longchamp, est nommé Contrôleur Régional du C.O.E.S. à la date du 15 octobre 1942, pour la région du Sud-Est.

CHEZ
Charles DIDE
35, Rue Fongate MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.60
vous trouverez
TOUTES FOURNITURES
DE MATÉRIEL DE CABINE
Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES

CHARBONS
LORRAINE
Cielor-Orlux
Mirrolux
et du Matériel
BROCKLISS-Simplex

LES ASSURANCES FRANÇAISES
Risques de toute nature
DIRECTEUR PARTICULIER
Maurice BATAILLARD
81, rue Paradis, 81 — MARSEILLE
Tél. : D. 50-93

L'INTERMÉDIAIRE
CINÉMATOGRAPHIQUE
du MIDI
Cabinet AYASSE
44, La Canebière - MARSEILLE
Téléphone COLBERT 50-02
VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET
DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES
Les meilleures Références.

RAIMU
dans
LES INCONNUS
dans la Maison
le film de Decoin, d'après G. SIMENON
a été choisi pour
l'OUVERTURE tant attendue
du
CAPITOLE
de **MARSEILLE**
Production **CONTINENTAL FILMS**

La Preuve est faite que

LE PLUS GROS SUCCÈS DE L'ANNÉE

c'est le Film d'Emile COUZINET

ANDORRA

OU
" LES HOMMES D'AIRAIN "

Un Tableau de Recettes éloquent

A BORDEAUX

EXCLUSIVITÉ

7^{me} semaine. Prévisions indéterminées.

La 7^{me} semaine plus forte que la 5^{me} et 6^{me}.

*Recettes actuelles plus de **500.000 frs.***

A ROYAN

PREMIER RENDEZ-VOUS 18.847 Frs
MADAME SANS-GENE 18.963 Frs
L'EMPREINTE DU DIEU 24.793 Frs
LA FILLE DU PUISATIER 32.925 Frs

ANDORRA 34.269 Frs

A AGEN

PREMIER RENDEZ-VOUS
29 Janvier-4 Février 1942 53.861 Frs

MADAME SANS-GENE
A Noël 1941. 25-31 Décembre 65.864 Frs
15 séances et jours de fête prix des places augmentées

ANDORRA 14-20 Octobre 1942 60.196 Frs
9 séances, sans jours de fête

MARSEILLE

37, Cours Joseph-Thierry
Tél. : N.41-24 et 41-25



TOULOUSE

20, Rue Sainte-Ursule
Tél. : 275-81



L'Ange Gardien

Film français réalisé par Jacques de Casembroot, adaptation de Charles Vildrac, interprété par Lucien Baroux, Carlettina, Roger Duchesne, Elen Dosia, Irène Corday, Jacques Varennes, Catherine Fonteney, Jeanne Fusier-Gir, Pierre Labry, etc...

Résumé. — La petite Colette Duboin est la petite fille d'un châtelain de Normandie, qu'elle n'a jamais vu. Celui-ci s'est en effet brouillé avec son fils le jour où celui-ci a épousé une chanteuse d'opéra. Mais les affaires de Duboin junior, ne vont pas pour le mieux ; il accepte une situation en Tunisie et sa femme va, à sa grande contrariété de concerts en concerts, seul le grand père peut recueillir la fillette pendant ces absences prolongées. Colette arrive donc un jour dans ce château et le vieux Duboin qui la considérait d'un œil méfiant ne tarde pas à s'attendrir. Mais Noémi Lapière, sa cousine qui lui tient lieu de gouvernante en attendant d'être son héritière, ne l'entend pas de cette oreille et mène la vie dure à l'enfant. Si bien que celle-ci serait très malheureuse si elle ne trouvait de grandes consolations auprès de Marie, la cuisinière, elle aussi maltraitée par Noémi.

Pendant ce temps, deux escrocs veulent faire vendre à Duboin sa propriété qui renferme une source d'eau sulfureuse dont il est loin de soupçonner l'existence. Noémi, d'abord hostile à ce projet, bientôt alléchée par une forte commission, décide Duboin à vendre. Il faudra l'intervention imprévue de Colette pour faire éclater la vérité, mettre la vieille cousine à la porte, rappeler les parents et les reconcilier avec le châtelain.

Réalisation. — La réalisation de Jacques de Casembroot qui n'innove en rien apporte à chaque scène une grande impression de minutie et de détails qui sont loin d'être négligeables. Les décors, très élégants et adroitement conçus, notamment en ce qui concerne le château de Normandie, alternent avec des extérieurs bien choisis mais qu'on aurait aimé pour cela même plus nombreux. Enfin, outre l'élément d'intérêt apporté par une histoire facile mais

sûre, la voix d'Elen Dosia réjouira les amateurs de Bel Canto.

Interprétation. — Carlettina, qui partageait un premier grand rôle avec sa sœur dans *Diamant Noir*, possède ici la vedette complète. Elle est très adroite (déjà) et sa frimousse éveillée fait l'admiration du public. Lucien Baroux est attendrissant au possible dans le rôle du grand père collectionneur. Catherine Fonteney, joue la vieille cousine qui a le cœur dur comme la pierre ; Jacques Varenne la canaille bien habillée ; enfin Roger Duchesne qui va se ressemblant et Irène Corday assez neutre entourent d'une manière assez effacée la jeune Carlettina.

G. G.

Le Voile Bleu

Film français, mis en scène par Jean Stelli, scénario de François Campaux, interprété par Gaby Morlay, Elvire Popesco, Alerme, Charpin, Aimé Clariond, Denise Grey, Renée Devillers, Francine Bessy, Jeanne Fusier-Gir, Marcelle Géniat, Georges Grey, Pierre Jourdan, Primerose Perret, Camille Bert, etc.

Résumé. — Une jeune femme, Louise, perd son mari à la guerre et son bébé à sa naissance. Abandonnée, elle devient gouvernante et dorénavant sa vie sera consacrée aux enfants des autres. Vie toute de renoncement et de sacrifices pour eux.

Une fois pourtant, elle croit enfin que sa revanche arrive. Les parents d'un enfant sont partis aux colonies, ils ne donnent plus signe de vie, c'est pour elle un fils retrouvé, elle y consacre ses forces et ses dernières économies... et puis bien des années après ils arrivent soudain, elle s'affole, s'enfuit avec le gargonnet. C'est alors la suite légale lamentable, on l'inculpe de rapt d'enfants. Un juge compréhensif lui évite des suites pénales, mais on lui enlève « son petit ». C'est alors le commencement d'une déchéance, qu'amène la vieillesse et la pauvreté, son seul ami est mort... et puis dans un hôpital, un jeune docteur la reconnaît, c'est un de « ses » enfants. Il retrouve tous les autres et autour d'un arbre de Noël tous ces jeunes gens fêtent leur vieille Loulou qui va élever les enfants du médecin... La vie continue...

Réalisation. — Certes le thème est mélo,

mais ce n'est pas là un handicap, bien au contraire, si l'on voulait prendre des exemples au théâtre on constaterait que le mélo, même mal monté est le plus remarquable « manieur de foule » qui soit et *Le Voile Bleu* est un mélo excessivement bien fait. Jean Stelli a mis là-dedans plus que de l'adresse, son histoire déclenche irrésistiblement l'émotion. Un autre point à son actif c'est que sans même que l'on s'en rende compte, il a fait un film à sketches en évitant tellement les habituels écueils de cette formule qu'il l'a rendue invisible. On peut prédire à ce film une carrière de tout premier plan, on peut prévoir qu'il surclassera et de loin des films qui lui sont peut-être supérieurs en qualité. De toute façon on aurait mauvaise grâce à critiquer des détails puisque l'on marche sans disputer.

Interprétation. — Il en est de Gaby Morlay comme de Raimu, on dit d'elle périodiquement : « Son temps est passé, et puis elle décroche un rôle comme celui de Louise et l'on doit lui accorder le tout premier plan, parmi les comédiennes d'aujourd'hui. Il faut non seulement apprécier la manière adroite et fine qu'elle a de vieillir son personnage, mais plus encore celui de le rajeunir, sans truc, sans ses petites manies nerveuses de naguère. C'est simple, c'est net, c'est parfait. Il est plus imprévu d'accorder les mêmes qualités à Larquey, mais ce n'est que simple justice. C'est d'une autre façon que J. Stelli révèle encore qu'il est un grand metteur en scène quand il arrive à faire dire que Charpin est excellent, et c'est vrai. Tous les autres viennent mettre leur note rapide et généralement juste. Alerme et Denise Grey incarnant deux nouveaux riches ; Renée Devillers, sobre ; Jeanne Fusier-Gir, dans son exagération coutumière ; Aimé Clariond, effacé dans un juge d'instruction curieusement barbu ; Elvire Popesco, dont il n'y a plus rien à dire ; Pierre Jourdan, d'une simplicité virile excessivement prometteuse ; Camille Bert, Primerose Perret, Francine Bessy, visages rapidement aperçus et enfin une solide composition de Marcelle Géniat qui rappelle certaine interprétation de *Mädchen in Uniform*.

R. M. A.

Je suis un Spectateur

J'ai remarqué que, depuis quelque temps les actualités ne passent plus dans la rituelle obscurité des salles de cinéma. Personnellement cela m'est égal, car s'il est des choses que je n'aime pas, je sais être un spectateur assez raisonnable pour ne pas m'irriter de celles qui n'ont pas d'importance ou dont l'importance me dépasse. Néanmoins, comme je suis un spectateur conscient et relativement organisé, je suis allé demander à mon ami le directeur de salle (Je crois vous avoir déjà dit que j'avais un ami qui dirigeait un cinéma, on ne saurait rendre un brave homme responsable de toutes ses relations !) Or mon ami, qui connaît bien la question — un directeur est en principe très au courant de ce qui se passe dans les salles de cinéma — mon ami donc, m'a expliqué que les exploitants (c'est ainsi que l'on appelle les gens qui « exploitent » une entreprise de spectacles cinématographiques), étaient obligés de faire un éclairage de « mi-obscurité » pour passer les actualités. Les raisons motivant cette obligation dépasseraient tellement le cadre de mon éducation périodique que je ne saurais en discuter en ces lieux. Il en est d'autres, d'autres lieux, par contre où... mais là n'est pas la question. La question est beaucoup plus précisément sur cette « mi-obscurité » qui me plonge dans une perplexité dont rien ne peut exprimer la profondeur.

Ce n'est pas que j'aie personnellement une idée précise de la mi-obscurité, mais les collègues de mon ami (le directeur) en ont une idée encore plus vague. Pour celui-ci, qui a un très grand établissement, dans le centre, cela signifie plein feu. Lui, il éclaire tout, et le grand lustre, et le plafond à réflecteur, et les corniches à éclairage indirect, et les motifs, et tout, et tout. C'en est une véritable féerie et l'on ne voit plus du tout ce qui passe sur l'écran. C'est une méthode, évidemment ! Chez cet autre, un lumignon dans le fond se fait aussi discret que possible, rien n'est changé à nos habitudes, tout va bien. Chez celui-ci, tout est mis à « crève toi l'œil » à tribord et l'obscurité à (soyons convenable) à babord... Enfin, je comprends que les directeurs de salle n'ont pas voulu abdiquer leur personnalité devant cette décision. Chacun a donné la mesure de son imagination et de ses opinions personnelles. D'ailleurs mon ami — le directeur — a complété mon instruction en me disant : « Cela n'a l'air de rien cette petite histo-

re, mais tu dois te rendre compte, toi qui es un spectateur averti, que plusieurs de mes collègues sont très ennuyés, ils n'ont pas d'installation spéciale pour la demi-obscurité et quand ils l'ont signalé on n'a pas semblé les prendre au sérieux. Cette remarque particulièrement judicieuse ne m'en a pas moins plongé dans un état curieux, un état de rêve à demi-éveillé où flottait des mots étranges : baladeuse, éclairage de secours, éclairage de balayage... mais tout ceci est sans valeur, je ne suis qu'un profane. Du reste je ne tardai pas à être tiré de mon rêve par une ouvreuse qui criait : « Le programme deux francs », et une autre certainement jalouse du succès de la première et qui glapissait : « Pochettes-surprises, bâtons glacés, bonbons ! » J'ai naturellement sursauté en me disant : « Que j'ai dormi longtemps, nous voici déjà à l'entr'acte ! » Mais l'écran était là, rassurant, continuant, comme si de rien n'était à passer ses nouvelles du monde.

Les ouvreuses de leur côté n'en étaient pas gênées, chacun faisait son petit travail de son côté, c'était familial et touchant.

Toujours est-il que je me demande si réellement les actualités sont passées en demi-lumière (ou demi-obscurité) exclusivement pour que les ouvreuses y puissent trouver un allongement de l'entr'acte pour leur petit commerce. Petit commerce dont nous ne saurions nous plaindre en d'autres temps. En somme, j'en arrive à conclure que les actualités sont devenues hors programme et destinées uniquement à remplacer les bandes publicitaires que les restrictions diverses de l'époque actuelle ont faites rares. Grandeur et décadence de l'actualité, que voilà donc un sujet digne d'exciter les rêveries d'un spectateur solitaire... Mais mon ami le directeur vient me déclarer avec sa brutalité et son manque de tact habituel, que je nage dans l'erreur la plus complète. Il va même jusqu'à prétendre que les raisons particulières qui ont créé la nécessité de passer les actualités en « demi-obscurité » ne se trouvent pas du tout dans l'impérieuse nécessité d'allonger la vente des programmes et de la confiserie ! Alors moi, je n'y comprends plus rien du tout. Il me vient même l'hallucinante impression que l'on est en train de se payer ma tête. Imaginez vous que je n'aime pas cela du tout, mais pas du tout !

Modesle PARFAIT

FICHES TECHNIQUES DE LA PRODUCTION

GOUPI MAINS-ROUGES.

Production : Minerva
Distribution : Minerva.
Réalisation : Jacques Becker.
Auteurs : Roman adaptation et dialogue de Pierre Véry.
Techniciens : Assistant : Marc Maurette.
Son : Ivonne.
Interprètes : Fernand Ledoux, Blanchette Brunoy, Georges Rollin, Robert Le Vigan, René Genin, Germaine Kerjean, Guy Favières, Marcelle Hénia, Maurice Schultz, Albert Rémy.
Studios : Epinay Eclair.
Commencé : le 10 octobre 1942.

RETOUR DE FLAMME.

Production : Général Film.
Distribution : Consortium du Film.
Auteurs : d'après le roman de Louwick.
Adaptation : Jean d'Auseme.
Techniciens : Assistant : Vittel.
Opérateur : Bachelet.
Son : Perrin.
Montage : Lullier.
Interprètes : René Saint-Cyr, Denise Grey, André Lambert, André Brulé, José Noguero, Henri Guisol, Roger Pigot, Tranel.
Studios : Boulogne et Buttes Chaumont.
Commencé : le 23 septembre 1942.

MALGRÉ LES ÉVÉNEMENTS,

CINEMATELEC

29, Boulevard Longchamp

MARSEILLE Tél. N. 00-66

CONTINUE A LIVRER
tout ce qui concerne

LE MATERIEL DE CINEMA

Pièces détachées
et Accessoires

ET EFFECTUE TOUTES RÉPARATIONS
MÉCANIQUE ET DÉPANNAGE

Matériel et Pièces

ERNEMANN ZEISS-IKON

Tickets

"AUTOMATICKET"

Il y a 10 Ans...

"REVUE DE L'ÉCRAN", N° 87
du 5 Novembre 1932.

Au sommaire :

L'Etat et nous, éditorial de Georges Vial dont nous extrayons ces lignes qui prennent à la faveur de ce qui s'est passé dans l'intervalle, une saveur singulière :

M. Mistler, notre actuel sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, déjeunant l'autre jour avec les députés de la Chambre Syndicale de la Cinématographie, a fait, paraît-il, l'aveu ingénument de sa méconnaissance des choses du cinéma, ajoutant, toutefois, que son plus vif désir était de s'instruire, il priait cette même Chambre syndicale de vouloir bien s'acquiescer de ce soin à son égard.

Notre confrère Léon Druhot, qui commente ce fait tout au long d'un récent éditorial de *Cinéma-Journal*, rappelle que, voici deux ans, un des prédécesseurs de M. Mistler, M. Petsche, avait fait un pareil aveu d'ignorance, chargeant également M. Delac de lui servir de guide à travers le monde cinématographique.

De telles déclarations sont, ne vous semble-t-il pas, empreintes de la plus piquante — et aussi de la plus amère — saveur ?

Voici donc l'Etat qui, ici par ses décrets de fonctionnement et l'obligation d'emploi du film ininflammable, là, par son institution du Conseil Supérieur du Cinéma, ailleurs, par son régime arbitraire des taxes sur les spectacles, s'immisce dans nos affaires et les complique sans cesse, nous imposant ses conceptions les plus hasardeuses avec l'assurance que donne-

rait une cause bien en mains et, en même temps, par la voix de son représentant le plus autorisé, il nous confesse, sans artifice, que la matière qu'il entend façonner à sa guise lui est parfaitement inconnue.

N'est-ce pas la preuve que nous ne pouvons rien attendre de compréhensif, de sérieux, d'écuitable, de rationnel, de la part de nos gouvernants tant que ceux-ci ne seront pas plus instruits des choses dont ils veulent assurer la réglementation.

Que des ministres désirent s'instruire à notre école, c'est fort bien.

Mais le profit peut-il être certain avec la perpétuelle instabilité gouvernementale ?

Les directives changent avec les cabinets. Comment pouvons-nous être assurés d'avoir parmi nos dirigeants, une politique du cinéma claire et suivie ?

ASSOCIATION DES DIRECTEURS, page officielle. — On s'occupe des droits d'auteurs, de questions fiscales, de la concurrence des cirques, fêtes de quartier, etc.

PRESENTATIONS. — Une seule, mais de taille : *Fanny*, présenté par les Films Marcel Pagnol, réalisé par Marc Allégret, avec Raimu, Orane Demazis, Charpin, Pierre Fresnay, Alika Rouffe, Milly Mathis, Robert Vattier, Mourier, Dullac, Delmont, Joseph Boule, Maupi.

Dans le même numéro, critique de *Léon tout court*, avec l'accordéoniste Léon Raiter, Josette Day, Henri Debain ; *Faut-il*

les marier ? avec Anny Ondra et Lucien Baroux ; *Les vignes du Seigneur*, avec Victor Boucher, Simone Cerdan, Jean Max, Maïy Berry, Jacqueline Made ; *La fleur d'oranger*, avec René Lefèvre, Simone Deguyse, André Lefaur, Hélène Robert, José Noguéro ; *Hôtel des Etudiants*, avec Lisette Lanvin, Raymond Galle, Christian Casadessus, etc.

LES PROGRAMMES DE MARSEILLE. Sortie en exclusivité des films suivants : *Quick*, avec Lilian Harvey ; *Entrez-moi*, avec Jacqueline Francell et Roger Tréville ; *Scarface*, avec Paul Muni, Ann Dvorak, George Raft, Karen Morley, Boris Karloff ; *Faut-il les marier ?* ; *Une étoile disparaît*, avec Suzy Vernon, Constant Rémy, Edith Mera, Marcel Vallée et Dréan ; *Hôtel des Etudiants* ; *L'Enfant du miracle*, avec Blanche Montel.

COURRIER DES STUDIOS. — Films en préparation ou en cours de réalisation : *Le jugement de minuit* ; *Il était une fois*, par Léonce Perret ; *14 juillet*, par René Clair ; *L'Enfant de ma sœur*, par H. Wulschleger ; *Mademoiselle Josette ma femme*, etc.

Les ECHOS nous apprenaient la nomination de M. Marcel Gras au rang de chef de publicité des Films Marcel Pagnol...

et EN QUELQUES LIGNES, nous annonçons : — Maciste, qui fut l'athlétique interprète de nombreuses productions italiennes, dont *Cabiria* vient de se tuer dans un accident d'auto, près de Pise.

— Actuellement, il y aurait de par le monde, environ 28.000 cinémas équipés en parlant, contre 33.000 demeurés dans l'exploitation du muet.

— La Tobis portugaise va tourner un film sur la Radio d'après un scénario de João Bastos qui sera réalisé par Arthur Duarte avec Antonio Vilar comme interprète principal.

— En Suisse, Pierre Dudan vient de terminer, en collaboration avec Eugène Deslawn, un scénario d'après sa chanson *On prend le café au lit*. L'auteur interprètera le rôle principal de ce film musical aux côtés d'Yva Bella. Le titre sera *Café au lait au lit*.

— Un nouveau studio cinématographique a été inauguré à Lausanne. Il s'appelle « Ciné-Studios ». La direction en est assurée par des techniciens suisses qui ont jointement travaillé dans les studios parisiens. C'est vers la fin d'octobre que l'on commencera la réalisation du premier grand film suisse tourné au studio de Bergères à Lausanne.

— Claude May revient au cinéma d'une assez drôle de façon. C'est, en effet, parce que l'on tourne dans sa propriété un film avec Gaby Morlay que la blonde vedette a décidé de rentrer au studio.

— Jean Boyer ne chôme pas... Il commencera en novembre son septième film depuis l'armistice. Ce sera *Ne le criez pas sur les toits*, un scénario de Jean-Bernard Luc avec Jean Manse. L'interprète principal en sera Fernandel.

Cohl, deux de Charlie Chaplin, un film de Luis Buñuel, *Intolérance* de D. W. Griffith. *L'Etoile de Mer* de Man Ray, *La Passion de Jeanne d'Arc* de Carl Theodor Dreyer, *Antichrist* de King Vidor, *Le Cuirassé Potemkine* de S.M. Eisenstein et *Aran, fils des Tempêtes*. Il y a aussi 2.000 photos et des autographes d'Emile Marey, d'Emile Cohl, de Louis Lumière, de Georges Méliès et d'Edward Muybridge. La bibliothèque contient des livres et des publications en français, en allemand, en anglais et en italien, notamment plus de 300 volumes parmi lesquels des volumes rares de René Clair, de Canudo, d'Henry Fescourt et de Louis Delluc, ainsi que la série complète Félix Aican qui fut dirigée par René Jeanne, les numéros spéciaux du *Crapouillot*, etc...

— C'est définitivement Maria Denis, l'artiste italienne, qui incarne Mimì dans *La Vie de Bohème* que réalise Marcel L'Herbier, d'après l'œuvre d'Henri Murger, dans une adaptation de Robert Boissy. La musique de Puccini est adaptée au cinéma par Jacques Ibert.

— Ruggero Ruggeri doit tourner en Italie un film sur *Napoléon à Sainte-Hélène*. On se rappelle que ce sujet fut déjà traité par Abel Gance dans un scénario réalisé par Lupu-Pick avec Werner Krauss dans le rôle de l'Empereur.

Musée Canudo.

Comme nous l'avons déjà annoncé, on organise à Rome un Musée d'Art Cinématographique qui portera le nom de Canudo, grand esthète du cinéma et poète d'origine italienne et Français de cœur et d'adoption. Ce Musée, constitué grâce à l'apport financier de M. Dante Vannucchi et aux recherches de Lo Duca, se place sous les auspices de Vittorio Mussolini, fils du Duce, directeur de la revue *Cinéma*. Le Musée Canudo se composera de trois parties, à savoir : d'une partie historique, d'une cinémathèque et photothèque et enfin d'une bibliothèque. De nombreux éléments ont déjà été réunis grâce aux démarches de Lo Duca et nous allons voir ce que contiennent déjà les trois compartiments du musée :

Musée Historique : Des appareils de l'âge préhistorique, comme ceux du Dr Paris, de Plateau, Robertson, Della Porta, Marey et Kirch, un appareil de Louis Lumière qui a — paraît-il — servi à Emile Cohl en 1907, etc...

Cinémathèque et photothèque. Le comparatif contient 2 films de Georges Méliès, trois films d'Emile

En quelques lignes...

FILMS FRANÇAIS EN ITALIE

Durant ces derniers mois, de nombreux films français ont été projetés sur les écrans italiens. Ils ne sont pas tous récents, comme on pourra en juger : *Variétés* de Nicolas Farkas (présenté sous le titre *Les Trois Diables*), *La Comédie du Bonheur* de Marcel L'Herbier (*Voici le bonheur*), *Le Ruisseau* de Maurice Lehmann (*Tempête d'amour*), *Fanfare d'Amour* de Richard Pottier, *Il étaient neuf célibataires* de Sacha Guitry, *Pièces de Robert Siodmak*, *L'Étrange M. Victor* de Jean Grémillon, *Ernest le Rebelle* de Christian-Jaque, *L'Esclave Blanche* de Marc Sorkin (*L'Étrangère*), *Le Roi de Pierre Colombyer*, *L'Emprunte* du Dieu de Léonide Moguy, *L'Homme qui cherche la vérité* d'Alexandre Esqay, 27 rue de la Paix de Richard Pottier (*La rue des brillants*), *Le Grand Refrain* d'Yves Mirande, S. O. S. Sahara de Jacques de Baroncelli, *La Griffe du Hasard* de René Pujol et *Le Danube Bleu* d'Alfred Rode et E. Reinert.

UNE IDÉE

Nous avons eu l'occasion de signaler les campagnes publicitaires organisées par l'A. C. E. à l'occasion du lancement de ses précédentes productions. La voiture fleurie de *Premier Rendez-vous*, la cavalcade de *Marie Stuart*. Pour les *Inconnus dans la Maison*, M. Guattary voulant trouver « autre chose » a fait faire un disque-annonce spécial. L'originalité n'est pas spécialement dans le principe, les salles ont déjà annoncé des programmes par disques mais elle consiste dans la conception même de ce disque.

Sur un motif musical M. Guattary a introduit le sujet et ensuite « incrusté » tout le début même du film : le commentaire de Pierre Fresnay, du reste voici le texte de ce disque, il mérite d'être cité.

Allo, Allo, veuillez écouter, Mesdames et Messieurs, les dernières nouvelles de l'Alliance Cinématographique Européenne.

Depuis l'armistice, Raimu n'a paru dans aucun film nouveau ; aussi est-ce avec une légitime curiosité que vous attendez la sortie de cette œuvre magistrale : *Les Inconnus dans la Maison*.

Afin de calmer votre impatience, vous allez entendre, commenté par Pierre Fresnay, le début de ce film magnifique qui vient de bouleverser tout Paris : ... (enregistrement du début du film) ...

Ainsi se déroulent, dans une atmosphère d'angoisse, les premières scènes de l'extraordinaire roman de Georges Simenon.

Pourtant malgré ce côté mystérieux, l'auteur n'a pas négligé le côté moderne :

Dans une ville de province, calme et tranquille, une jeune fille romanesque accueille, chaque soir, des jeunes gens dans la maison de son père. C'est une sorte de Club secret, où elle est le chef.

Puis, une nuit, un coup de feu éclate. Un homme est tué. Cet homme est un Inconnu dans la Maison... Mystère...

Bientôt la peur, une peur atroce s'empare de ces malheureux jeunes gens abandonnés à eux-mêmes.

Commencée comme un jeu, l'affaire sombre dans un drame inquiétant.

Et c'est un homme oublié, déchu, qui se dresse soudain pour défendre un innocent.

C'est dans ce personnage que Raimu interprète son plus beau rôle, un rôle magnifique de profonde signification humaine et d'émotion bouleversante.

Rarement atmosphère de mystère n'a été aussi bien créée que dans ce chef d'œuvre que très bientôt, vous applaudirez sur nos écrans.

Les Inconnus dans la Maison d'après le célèbre roman de Georges Simenon a été réalisé par Henri Decoin, auquel nous devons *Le Premier Rendez-vous*, adapté par G. Clouzot avec comme interprète notre grand Raimu, Juliette Faber, Jean Tissier, Jacques Baumer.

C'est une Production Continental Films distribuée par l'Alliance Cinématographique Européenne.

Bonsoir mes chers auditeurs et n'oubliez pas en rentrant chez vous de visiter caves et greniers. Si le moindre bruit se fait entendre, ce sont peut-être... *Les Inconnus dans la Maison*.

A la première audition, un étonnement... ou diable avons nous entendu ce speaker ? Pierre Fresnay ? — Non l'autre ! Eh bien l'autre c'est M. Guattary ce qu'il voulait va trouver que le mieux lui même qui pour être sûr d'obtenir était de se « mettre dans le bain ». Il y a toujours lieu de relever des initiatives de cet ordre et de les applaudir. Elles prouvent que le domaine de la publicité est un champ neuf malgré tout où chacun peut donner la mesure de sa personnalité et de son initiative, c'est comme cela et uniquement comme cela que notre métier est un beau métier, en dépit des pessimistes par vocation.

En dernière minute, nous apprenons que ce disque dont nous annonçons par ailleurs la radiodiffusion à Radio Toulouse, Radio Méditerranée et Radio Montpellier, passera également à Radio Lyon le 17 et 18 Novembre entre 13 h. et 13 h. 30.

Le Transport des Films par Colis-Express.

Depuis quelques jours, les distributeurs viennent d'être avisés que les Chemins de Fer n'acceptaient plus de colis-express d'un poids supérieur à 20 kilos. Or chaque programme cinématographique dépasse ce poids, d'où nécessité désormais de faire deux sacs pour chaque expédition. Outre la question des sacs d'emballage, on comprend que cette façon d'opérer présente le danger de voir n'arriver à destination que la moitié d'un programme, l'autre moitié pouvant, par suite d'un retard ou d'une fausse direction, n'arriver qu'un ou deux jours après.

Aussitôt alerté, M. Dominique, chef de Centre de Marseille du C.O.I.C., a saisi la Direction du Cinéma de cette importante question. Et tout permet d'espérer qu'une mesure interviendra bientôt en faveur des colis de films.

AGENCE TOULOUSAINE DE SPECTACLE

2, Rue Aubuisson - TOULOUSE
Téléph. 217-04

Ventes - Achats - Locations - Gérances
SALLES DE
CINEMAS et de SPECTACLES

APY

PEINTURE
DÉCORATION

ATELIERS : 74, Rue de la Joliette
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc
Tél. C. 14-84 MARSEILLE

GRANET

service extra rapide

RAVAN

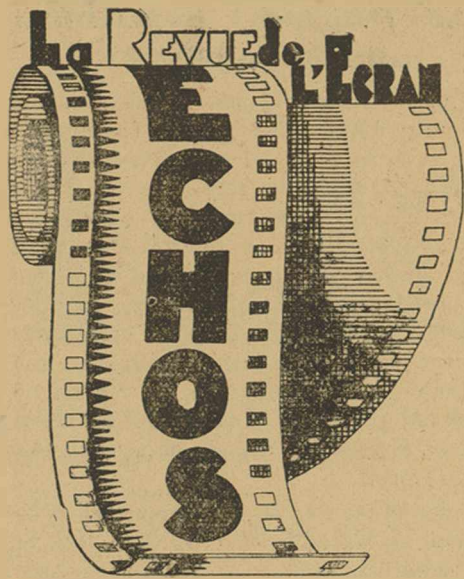
service groupage

PARIS MARSEILLE

POUR LE CINÉMA

GRANET-RAVAN VOUS RAPPELLE QU'IL EST SPÉCIALISÉ DANS LE TRANSPORT DES FILMS EN SERVICE RAPIDE DE PARIS À MARSEILLE ET LA DISTRIBUTION SUR LE LITTORAL

MARSEILLE SALLÉE L'AMBETTA TEL. M. 40-24-40-25 5 RUE COLBERT TELEPHONE: 40-06	PARIS 40, RUE DU CAIRE TELEPHONE: 85-77 35, RUE ES SODIKIA TELEPHONE: 40-77	LYON 5, RUE PUISS GAILLOT TEL. BURDEAU 22-67 13, B. CHARLEMAGNE TELEPHONE: 206-16	NICE 9, R. MARÉCHAL PETAIN TELEPHONE: 836-69 35, R. DE COMPIÈNE TELEPHONE: 06-29
--	--	--	---



DE PASSAGE

Nous avons eu le plaisir de rencontrer M. Marchal dans les bureaux d'Eclair-Journal. Il nous parla longuement de l'organisation actuelle de la maison dont il est à juste titre si fier. Il nous dit les ententes nouvelles avec la S.P.D.F. Il s'attarde enfin sur les films récemment terminés, ou bientôt achevés : Les Affaires sont les Affaires, où Charles Vanel trouve un de ses plus admirables rôles. La Grande Marnière qui sera pour Ledoux une nouvelle occasion de prouver sa grande classe, de Le Mistral dont l'actualité marseillaise a parlé lorsqu'on tournait à La Redonne. Enfin de Marie Martine, titre aussi mystérieux que le film. Là-dessus, M. Marchal est très discret et se contente de répéter : « Ce sera une aventure policière d'un genre absolument nouveau.

FILMS RADIUS

30, Bd Longchamp - MARSEILLE
Tél. Nat. 38-16 et 38-17

ont les films qui
classent une salle

TRAGEDIE IMPERIALE
UN DU CINEMA

LA NEIGE SUR LES PAS

CHARBONS de PROJECTION

SOCIÉTÉ FRANÇAISE AEG AGENCE de MARSEILLE
6, BOULEVARD NATIONAL — TÉL. NAT. 54-56

« VAL D'ENFER » MARQUERA LA
RENTREE DE MICHEL SIMON

Maurice Tourneur entreprendra prochainement la réalisation d'une grande œuvre : *Val d'Enfer*. Ce grand drame réaliste et humain qui se déroulera dans le cadre brûlant d'une calanque provençale, marquera la rentrée à l'écran du grand artiste qu'est Michel Simon qui sera la vedette de ce film dont on peut dès à présent, qu'il sera l'une des œuvres marquantes de la saison.

EMILE COUZINET NE PERD PAS
UNE MINUTE

Emile Couzinet continue ses efforts. Il vient d'acheter les droits d'adaptation à l'écran d'*Hyménée*, la fameuse pièce d'Edouard Bourdet qui tient la scène à Paris à la Michodière depuis plus de deux ans.

Hyménée sera le premier film d'Emile Couzinet, avec grandes vedettes, car c'est un nom resplendissant au sommet du firmament cinématographique qui tiendra la tête d'affiche. Nous le révélerons bientôt.

Pour vos Intermèdes, Attractions

Numéros de Music-Hall

UNE ADRESSE

SPECTACLE OFFICE

(L. FERAUD) Créé en 1918

Jean VIAL

Directeur
(Licence internationale)

5, Rue Pavillon - MARSEILLE
D. 05-19

AU PALMARES DES FILMS REGINA

LA FEMME QUE J'AI LE PLUS AIMÉE vient de commencer sa carrière dans la région de Toulouse, en remportant un éclatant succès au Gaumont-Palace : 236.000 fr. de recettes en une seule semaine, du 15 au 21 octobre.

Ce magnifique résultat, venant après ceux de Paris et de Marseille, classe LA FEMME QUE J'AI LE PLUS AIMÉE comme l'une des plus grosses productions de l'année.

Établissements

RADIUS

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE
Tél. N. 38-16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES
POUR CINÉMA.

JEAN DE MARGUENAT A DONNE
LE DERNIER TOUR DE MANIVELLE

Le metteur en scène Jean de Marguenat vient d'achever aux Studios François Ier la réalisation de *La Grande Marnière*. Ce film a pour vedette Fernand Ledoux qui a magistralement campé le personnage de Carvajan, héros de l'œuvre célèbre de Georges Olmet. Autour de Fernand Ledoux, nous retrouverons : Jean Chevrier, Ginette Leclerc, Micheline Francey, Marguerite Deval, Pierre Magnier, Moussia, Robert Le Vigan, Raymond Cordy, Sinoël, Nassiet, et enfin Guy Laine et Hubert de Malet qui, pour la première fois, se sont vu attribuer des rôles importants à l'écran.

« LA FAUSSE MAÎTRESSE »

C'est un film gai, vivant, qui nous est offert avec *La Fausse Maîtresse*, une comédie spirituelle, où nos auteurs excellent.

Plus que dans un sombre drame ou un mélo pleurard, le talent de nos artistes se trouve à l'aise et se déploie sans contrainte.

En faisant gai, les réalisateurs de *La Fausse Maîtresse* ont réussi un film de qualité et de bon goût qui ralliera tous les suffrages. *La Fausse Maîtresse*, sous les aspects d'une comédie charmante, contient une philosophie souriante qui nous enchante.

LA REVUE DE L'ECRAN

43, Boulevard de la Madeleine
Tél.: National 26.82
MARSEILLE

Directeur Propriétaire : A. DE MASINI
R. C. Marseille 76.236

Abonnements l'An :
France : 55 Frs.. Etranger : 110 Frs.

C. C. P.: A. de Masini, Marseille 46.662

Le Gérant : A. DE MASINI.

Imprimerie MISTRAL - Cavailon.

LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

MIDI
Cinéma
Location
MARSEILLE

17, Boulevard Longchamp
Tél. N. 48-26

IDNA
J. PLAMY
28, RUE ROVIGO
Tél.: 367.67
ALGER

IMC
AGENCE MERIDIONALE
DE LOCATION DE FILMS
50, Rue Sénac
Tél. Lycée 46-87

GUIDI MARSEILLE
53, Rue Consolat
Tél.: N. 27-00
Adr. Télég. GUIDICINE

COLUMBIA
FILMS S.R.
AGENCE de MARSEILLE
42, Boulevard Longchamp
Tél. N. 31-08

FRANCINEX
FERNAND MERIC
75, Bd Madeleine.
Tél.: N. 62-14

FMM
FILMS M. MEIRIER
32, Rue Thomas
Téléphone N. 49-61

LES FILMS DE PROVENCE
131, Boulevard Longchamp
Tél.: N. 42-10

ROBUR FILM
Maison Fondée en 1926
J. GLORIOT
44, Rue Sénac
Tél. Lycée 32-14

SOCIÉTÉ SRIUS
AGENCE DE MARSEILLE
53, Boulevard Longchamp
Tél.: N. 50-80

REGINA
DISTRIBUTION
54, Boulevard Longchamp
Tél. N. 16-13 — Adresse Télég.
REGIDISTRI MARSEILLE

GUY-MAÏA
FILMS
44, Boulevard Longchamp
Tél.: N. 15-00 15-01
Télégrammes : MAÏAFILMS

PATHE - CONSORTIUM - CINEMA
90, Boulevard Longchamp
Tél. N. 15-14 15-15

EXCLUSIVITÉ DES GRANDS FILMS
F. JEAN
IDEA FILM
MARSEILLE
Tél. Lycée 50-0

CYRUS
DISTRIBUTION
20, Cours Joseph-Thierry, 20
Téléphone N. 62-04

R K O
RADIO
FILMS
AGENCE DE MARSEILLE
89, Boulevard Longchamp
Téléph. National 25-19

HELIOS FILM
DISTRIBUTION
117, Boulevard Longchamp
Tél. N. 62-59

FILMS CHAMPION
1, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 63-59

FILMS WORKS
120, Boulevard Longchamp
Tél. N. 11-60

FILMS Angelin PIETRI
76 Boulevard Longchamp
Tél. N. 64-19

PRODIEX
D. BARTHÈS
73, Boulevard Longchamp, 73
Téléphone N. 62-80

CINE RADIUS
SELECTION des œuvres EXCLUSIVES
130, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 38-16
(2 lignes)

AGENCE DE MARSEILLE
109, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 65-96

ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE
52, Boulevard Longchamp
Tél.: N. 7-85

LES FILMS SPHINX
39, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 27-46

Les Productions
FOX EUROPA
Distributeurs de
20th
CENTURY
FOX
AGENCE DE MARSEILLE
35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10

IRGOS
FILMS
50, Rue Sénac, 50
Tél. Lycée 46-87

UNIVERSAL FILM S.A.
Distributeur de
UNIVERSAL PICTURES
AGENCE DE MARSEILLE
62, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 56-50

AGENCE MARSEILLE
102, Bd LONGCHAMP
Tél.: National 06-76 et 27-55
AGENCE DE TOULOUSE
31, RUE BOULBONNE
Tél.: 276-15.

TOBIS
AGENCE DE MARSEILLE
43, Rue Sénac
Tél.: Lycée 71-89

ET LES AGENCES REGIONALES

ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"
LE FAUTEUIL DE QUALITÉ
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
Adressez-vous
aux ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
35 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée 76-60
Agent du
Matériel
Sonore
Agent du matériel
BROCKLISS SIMPLEX

CHAUFFAGE
VENTILATION
SANITAIRE
DÉFENSE INCENDIE
entreprise
BARET Frères
MARSEILLE 46, R. du Génie
Cavaillon 16, R. Chabran
Tél. 02-52 3-84

PROJECTEURS - LANTERNES
EQUIPEMENTS SONORES

système Klangfilm Tobis
SIEMENS FRANCE
1 BOULEVARD LONGCHAMP
Tél. N. 54-43

Ction Cinématographique
Cabine — Laboratoire
Parlant format réduit
"BL 16"
DEMANDEZ NOTICE
MADIAVOX
12-14, RUE ST-LAMBERT
Tél.: DRAGON 58.91
MARSEILLE



AGENTS GENERAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél. : N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66.
Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage



CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

à l'entr'acte...
PIVOLO
le bâton glacé
savoureux et
avantageux.
58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON

SYSTÈME SONORI
"DT. 40"
Ets. **FRANÇOIS**
GRENOBLE Tél. 26-24



Atelier de construction de
projecteurs
à TUILLE (Corrèze)
Agents généraux exclusifs
Ateliers J. CARPENTIER
16, rue Chomel
Vichy (Allier)
Tél. - Vichy 40-81

Lumière & Son
55 Bd de la Liberté - Tél. N. 55-48
PARIS - MARSEILLE
Tout matériel cinéma
projection
amplification
sonorisation
dépannage
installation
transformation

CHARLES DUCARRE
Agent Général
de la Revue de l'Ecran
pour la Suisse
Kursaal 25 - Montreux
(Suisse)

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, RUE VILLENEUVE (EX-22)
Tél.: N. 62-62.

POUR VOS CLICHES...
ET VOS DESSINS.
Consulter
LA 3^e DES
Photographeurs Réunis
Tél. DRAGON 7237
71 RUE PARADIS - MARSEILLE

CINÉ-ARC
Concessionnaire Exclusif
pour le sud-est

SIEMENS
rue Melchior de Vogüé
NICE - Tél. 871-85
4 Rue de l'Etoile, Marseille
Tél.: Colbert 12-56

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ELECTRIQUES
APPAREILLAGE

Sté Française AEG
6, Bd NATIONAL, MARSEILLE
Tél.: N. 54.56.

DIRECTEURS !
pour toutes vos
ATTRACTIONS
en intermèdes
Voyez
l'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, RUE VACON, Tél.: D. 24-24
MARSEILLE

SIEMENS - FRANCE
S. A.
DEPARTEMENT
KLANGFILM - TOBIS
1, Bd Longchamp
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

SIEMENS - FRANCE
S. A.
DEPARTEMENT
KLANGFILM - TOBIS
1, Bd Longchamp
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

ELECTRO - ACOUSTIQUE
pour
prise de Son et Projection
Amplificateurs Spéciaux
Moteurs pour HF et BF
Multicellulaires
C.A.I.R.E.
7, Rue Foncet, 7 — NICE
Tél.: 861-64

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL
C. SARNETTE
Successeur
à CAVAILLON
Téléphone 20.

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION

PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
16, CHEMIN DES CAILLOLS
MARSEILLE
Tél.: G. 99-40

PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
16, CHEMIN DES CAILLOLS
MARSEILLE
Tél.: G. 99-40

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION

PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
16, CHEMIN DES CAILLOLS
MARSEILLE
Tél.: G. 99-40

PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
16, CHEMIN DES CAILLOLS
MARSEILLE
Tél.: G. 99-40

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE